



accuse de vol par mon employeur

Par **echajiaa**, le 13/12/2011 à 13:47

Madame, Monsieur,

je suis accusée de vol sur mon lieu de travail!!

j'ai effectuée une erreur en caisse sur trois articles(des gants, une chemise de nuit et une blouse) étant certaine de les avoir scanner quand je me suis retournée les articles étaient encore sur le comptoir donc je les ai mis de côté sans vérifier le ticket de caisse!!! quand une de mes collègues est venue me remplacer j'ai transmis l'info en disant que la cliente va certainement revenir donc je les ai mis de côté!!! seulement la cliente m'a demandé de retirer les étiquettes sur les articles qui ont été mis de côté!!! je ne m'en suis pas préoccupé et 8 jours après le sac est encore là! une de mes collègues décide de vérifier les références et s'aperçoit que les articles n'ont pas été scanner d'où la raison pour laquelle les articles étaient encore au magasin!! elle dit avoir retrouvé les étiquettes dans la boîte de vol!! elle en a informé mon patron puis quand j'ai repris mon poste en caisse le sac était encore là, en recherchant un livre pour retrouver une référence j'ai mis le sac sur le comptoir ou nous mettons les retours clients!! le matin le sac était là quand je suis parti aussi et comme par hasard il dit que le sac a disparu de 13h à 13h10, mon heure de départ!

le lendemain je suis convoqué au bureau où l'on m'expose les faits je reconnais avoir retiré les étiquettes des articles, avoir commis une erreur de caisse dont je ne me souviens pas mais je n'ai pas mis les étiquettes dans la boîte de vol et j'ai expliqué à mon patron que si j'avais l'intention de voler je n'aurais pas mis autant d'articles de côté que je souhaitais payer une fois ma paye reçue!!! j'ai repris mon poste de travail et le lendemain quand j'y suis retournée j'ai dû retourner au bureau où la femme de mon gérant m'a dit qu'elle ne comprenait pas, qu'il fallait pas que j'accuse mes collègues, que pour elle c'était bizarre!!! je lui ai expliqué une fois de plus que le sac était encore là et que je l'avais déposé sur le comptoir!!! elle m'a insulté de mensonge et j'ai dû me justifier sur ma taille!!! je lui ai dit que je ne voulais plus aller en caisse pour éviter les erreurs et d'être accusé puis elle m'a dit d'aller nettoyer la réserve! seulement sa manière de m'avoir parlé et ce qu'elle a pu me dire m'ont poussé à partir car je n'accepte pas!!! je me suis mise à l'arrêt et elle m'a également dit que mes collègues ne me diraient plus que bonjour et au revoir et je ne sais pas quelle démarche entreprendre?

Par **P.M.**, le 13/12/2011 à 16:48

Bonjour,

Je ne sais pas à quel niveau vous voulez entreprendre une démarche et dans quel but...

Par **miyako**, le **13/12/2011** à **23:11**

Bonsoir,

Mais ce sac aurait du être mis en lieu sûr par la direction du magasin des la découverte de cette erreur;on ne laisse pas trainer un sac qui n'appartient à personne à la vue de tout le monde.Fatalement un jour ,il disparaît mystérieusement.

J'avoue ne pas bien comprendre cette histoire???

Amicalement vôtre

suji Kenzo

Par **hackima**, le **16/12/2011** à **13:12**

MERCI POUR VOS REPONSES!

POUR CE QU IL EN EST D ENTREPRENDRE MES DEMARCHES C EST QUE JE N AI PAS L INTENTION DE ME LAISSER ACCUSE ET DANS LE BUT DE MA REPUTATION SEULEMENT SA ME DEGOUTE TELLEMENT QUE J EN PERDS CONFIANCE EN MOI JE PENSE A BEAUCOUP DE CHOSE ET JE COMMENCE UNE PETITE DEPRIME J AI TELLEMENT DONNER ET AUJOURD HUI JE SUIS ANEANTI

QU EST CE QUI N EST PAS CLAIR DANS MON HISTOIRE?

Par **P.M.**, le **16/12/2011** à **15:27**

Bonjour,

Ecrire en majuscules tout un texte sur le net, cela veut dire que l'on hurle, je ne pense pas que ce soit utile...

Je présume que vous avez aussi changé de pseudo...

Personnellement, je ne sais quoi trop vous conseiller puisque, au départ, il y a quand même eu une erreur et que maintenant vous refusez de retourner en caisse mais que l'employeur n'a apparemment entamé aucune procédure